

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCNS

28 AVRIL 2021-18H30

SALLE LE CHIFFON ROUGE – FLIXECOURT

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, CARLIER, LEMAIRE, CERNEY, CAGE,

MM PINCHON, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON, DELASSUS, ALEXANDRE, POISSON, DELFOSSE, LEULIER, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, BOULLET, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL, LEBLANC D.

Etaient absents, excusés :

Mme PRUVOST,
MM LEITAO, TIRMARCHE

Etaient absents :

MM GOURGUECHON, GACQUER, CARPENTIER MADANI-BUTIN, BLAIZEL, LEBLANC JM.

Secrétaire de séance : M.PINCHON

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie les membres du conseil communautaire pour leur présence et expose l'ordre du jour de cette réunion essentiellement consacrée à l'examen du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021.

COMPTE DE GESTION 2020

A l'unanimité par **DELIBERATION 1**, le Conseil communautaire approuve le compte de gestion 2020 établi par la Trésorerie ; compte de gestion conforme en tous points aux comptes administratifs présentés et votés ce jour par l'Assemblée communautaire.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Monsieur le Président cède la Présidence de l'Assemblée à Madame Sylvette CHEVALIER doyenne d'âge pour la présentation et le vote des comptes administratifs 2020.

1 - Budget Principal

Monsieur FRANCOIS donne lecture des dispositions contenues en section de fonctionnement et d'investissement au CA 2020 - Budget principal.

Il indique que le CA fait apparaître les résultats suivants au 31 décembre de l'année 2020 :

En section de fonctionnement, un excédent cumulé de 8 780 411.05 € comprenant l'excédent reporté de 2019 à hauteur de 7 354 614.10 €.

En section d'investissement, le résultat 2020 fait apparaître un excédent de 81 899.16 € auquel s'ajoute un report excédentaire de 2019 à hauteur de 3 589 628.73 € soit un excédent global, opération d'ordre comprise, de 3 671 527.79 €.

Monsieur FRANCOIS donne lecture des principales dispositions contenues au CA 2020 Budget Principal.

A l'issue de cette présentation, à l'unanimité par **DELIBERATION 2**, le Conseil communautaire approuve le CA 2020 - Budget principal.

2 – Budget Parc d'Activités

Monsieur FRANCOIS donne lecture des principales réalisations contenues en section d'exploitation et en section d'investissement du CA 2020 – budget Parc d'Activités.

Il indique que ce budget présente les résultats suivants :

En section d'investissement, un déficit sur l'exercice 2020 de 37 916.21 € auquel s'ajoute le déficit reporté de 177 597.80 € soit un déficit cumulé de 215 514.01 €.

En fonctionnement le déficit reporté 2019 est de 1 390 056.72 € auquel s'ajoute le déficit de l'exercice de l'exercice à hauteur de 200 808.49 € soit un déficit cumulé de fin d'exercice à hauteur de 1 590 865.21 €.

Monsieur FRANCOIS indique par ailleurs que les recettes fiscales provenant des entreprises sont versées sur le budget principal de la collectivité et non sur ce budget annexe.

Il y a donc lieu de réintégrer ce budget dans le budget principal, la demande a été formulée depuis maintenant plusieurs années auprès des services de la Trésorerie.

A l'unanimité, par **DELIBERATION 3**, le Conseil communautaire approuve le CA 2020 – Budget Parc d'activités

3 – Budget zone d'activités

Monsieur FRANCOIS indique que ce budget devra également être intégré dans le budget principal après réalisation de l'ensemble des opérations de cessions foncières.

Au 31 décembre 2020, un déficit d'exploitation est constaté à hauteur de 1 532 283.77 € ainsi qu'un excédent d'investissement à hauteur de 528 207.59 €.

A l'unanimité, le Conseil communautaire par **DELIBERATION 4**, approuve le CA 2020 – Budget zone d'activités.

4 – Budget lotissement

Monsieur FRANCOIS donne lecture des principales réalisations contenues en section d'exploitation et d'investissement du CA 2020 – Budget lotissement.

Il indique qu'au 31 décembre 2020 la section d'investissement de ce budget fait apparaître un excédent de 3 698 594.05 € tandis que la section de fonctionnement fait apparaître un déficit de 113 250.31 €.

A l'unanimité, par **DELIBERATION 5**, le Conseil communautaire approuve le CA 2020 – Budget lotissement.

5 – Budget Centre aquatique

Le compte administratif 2020 du budget centre aquatique fait apparaître les résultats suivants :

Un déficit d'investissement à hauteur de 3 178 025.10 €

Un déficit de fonctionnement à hauteur de 66 553.22 €

A l'unanimité par **DELIBERATION 6**, le Conseil communautaire approuve le CA 2020 – Budget Centre aquatique.

6 – Budget Atelier Relais

La section d'investissement du budget atelier relais de la CCNS pour l'année 2020 présente un déficit de 170 361.11 €, tandis que la section de fonctionnement présente un résultat positif de 746 669.42 €.

A l'unanimité par **DELIBERATION 7**, le Conseil communautaire approuve le CA 2020 – Budget Atelier Relais.

7 – Budget SPANC

Monsieur FRANCOIS donne lecture des principales dispositions contenues au CA SPANC 2020.

Au 31 décembre 2020, ce budget fait apparaître un excédent d'investissement à hauteur de 14 596.85 € ainsi qu'un excédent de fonctionnement à hauteur de 3 104.25 €.

A l'unanimité par **DELIBERATION 8**, les membres du Conseil communautaire approuve le CA 2020 – Budget SPANC.

Monsieur LOGNON reprend la Présidence de l'Assemblée, remercie les membres du Conseil communautaire pour leur vote ainsi que les membres du personnel de la CCNS ayant concouru à cette bonne exécution budgétaire.

AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité par **DELIBERATION 9**, le Conseil communautaire approuve l'affectation de l'ensemble des résultats du CA 2020 vers le budget primitif 2021, présenté ce jour aux membres du Conseil communautaire.

Ces reports seront inscrits en ligne 002 sur l'ensemble des budgets.

TAUX D'IMPOSITION 2021

Monsieur le Président propose à l'Assemblée communautaire de reconduire les taux d'imposition de l'année 2020.

A l'unanimité par **DELIBERATION 10**, le Conseil communautaire approuve les taux d'impositions 2021 reconduits à l'identique et s'établissant comme suit :

- CFE 25.77 %
- Taxe foncière bâtie : 2.16 %
- Taxe foncière non bâtie : 4.68 %

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2021

Les critères permettant le calcul de cette dotation sont remis à l'ensemble des membres présents.

Ils font apparaître une dotation de solidarité communautaire pour l'année 2021 à hauteur de 20.88 € par habitant au bénéfice des communes membres.

Une dotation complémentaire de 3 468 € est allouée à chaque commune membre de l'ex-Communauté de Communes Ouest Amiens. Cette dotation vient en augmentation par rapport à 2020 du fait de la moindre occupation des centres de loisirs due à la crise sanitaire.

A l'unanimité par **DELIBERATION 11**, le Conseil communautaire approuve la dotation de solidarité communautaire allouée par la CCNS à l'ensemble de ses communes membres pour l'année 2021 à hauteur de 20.88 € /habitant.

SUBVENTION ALSH

A l'unanimité, par **DELIBERATION 12**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à procéder au versement des subventions pour le bon fonctionnement des ALSH (communes ex CCOA), à hauteur de 6 €/jour et par enfant accueilli pour l'année 2021.

CRECHE AILLY SUR SOMME

A l'unanimité, par **DELIBERATION 13**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à verser à la commune d'AILLY SUR SOMME une participation à hauteur de 170 000 € au titre de l'année 2021 pour le bon fonctionnement de la crèche communale.

BUDGETS PRIMITIFS 2021

Monsieur le Président indique que les budgets 2021 présentés ce jour à l'assemblée communautaire tiennent compte des charges de la CCNS pour la petite enfance, l'extension du CAJ sur l'EX CCVNE en juillet 2021, l'augmentation des frais de personnel (fonctionnement de l'Office de tourisme intercommunal), la prise en charge des déficits du

centre aquatique, la prise en charge des entrées au sein de cet équipement pour les publics scolaires du premier degré pendant le temps scolaire, la prise en charge du traitement des archives communautaires et communales, la dotation de solidarité communautaire, l'aide qui va être allouée aux PME et PMI dans le cadre d'un conventionnement avec la Région, le traitement des actes d'urbanisme, les subventions aux diverses associations, les constructions de crèches et de RAM ainsi que les subventions aux établissements scolaires (collèges et lycées).

Ce budget tient compte également de l'ensemble des opérations d'investissements en cours ou à venir par la CCNS, à savoir la réalisation d'aires de jeux sur 8 communes, les travaux de réhabilitation de la maison éclusière de PICQUIGNY, les opérations préalables à la réalisation de maisons insolites, l'aménagement du moulin à vent de FLIXECOURT, l'acquisition de vélos électriques, la réfection du chauffage au bâtiment la Catiche, l'acquisition de boîtes à livres ainsi que l'ensemble des opérations GEMAPI et hors GEMAPI : étude de ruissellement des eaux (à l'échelle du bassin versant) à VAUCHELLES LES DOMART, FOURDRINOY. S'agissant de l'Etoile l'étude pourra débiter dès lors que la CCPM aura adopté la compétence.

Ces budgets tiennent compte également des opérations en cours en vue de la réhabilitation de la Friche MFDS.

Une prochaine réunion est programmée le 05 mai 2021 avec l'AMO de la CCNS sur ce sujet. Il est ici envisagé de construire un lieu de création culturelle, l'implantation de l'école de musique intercommunale ainsi que la localisation du futur CAJ.

S'agissant des maisons à partager, Monsieur le Président propose qu'un déplacement ait lieu à TAURIAC (Tarn et Garonne) avec les Maires des deux communes concernées, à savoir, SAINT OUEN et HANGEST SUR SOMME.

Monsieur le Président indique par ailleurs que ce budget prend également en compte la desserte en fibre optique de l'ensemble des communes de l'EX CCOA ainsi que les coûts liés à l'adhésion de la CCNS au Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

Il précise enfin qu'une réflexion est en cours visant à la prise des compétences voirie et assainissement collectif sur le territoire de la CCNS.

1 – BP 2021 – Budget Principal

En section de fonctionnement, Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire un montant équilibré en dépenses comme en recettes à hauteur de 18 962 934.44 €.

Il donne lecture des principaux postes de dépenses et de recettes contenus dans le cadre de ce budget primitif 2021 ainsi que de l'ensemble des versements effectués par la CCNS au chapitre 65 ; détails des opérations remis ce jour à l'ensemble des membres présents.

En section d'investissement, il propose d'inscrire la somme équilibrée en dépenses comme en recettes à hauteur de 4 947 721.12 €.

Il donne lecture des principales opérations d'investissement proposées dans le cadre de ce budget primitif 2021 et s'établissant comme suit :

Remboursement en capital des emprunts, protocole habitat, travaux sur les moulins, plans de gestion de la Nièvre, aménagement d'aires de loisirs, enrochement base de loisirs de PICQUIGNY, chemins de randonnées, travaux abbaye de MOREAUCOURT, accessibilité gendarmerie, chauffage Catiche, réhabilitation maison éclusière de PICQUIGNY, aménagement des divers projets touristiques ...

2 – BP 2021 – Budget SPANC

Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire un montant de 64 205,15 € en dépenses d'exploitation et un montant identique équilibré en recettes d'exploitation au titre de l'année 2021.

En section d'investissement, il propose d'inscrire un montant de dépenses et de recettes équilibré à 14 596,85 €

Il détaille l'ensemble des chapitres contenus dans cette proposition et rappelle que ce budget doit être équilibré et autonome, conformément à la réglementation en vigueur.

3 - BP 2021 – Budget Atelier relais

Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire en section d'exploitation un montant de dépenses et de recettes équilibrées à 1 159 338,31 €.

En section d'investissement, il propose d'inscrire en dépenses comme en recettes la somme de 564 798,35 €.

Il donne lecture des principales dispositions contenues dans le cadre de ce BP 2021 – Budget Atelier relais.

4 -BP 2021 – Budget Parc d'activités

Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire en section d'exploitation un montant équilibré en dépenses comme en recettes à hauteur de 2 192 483,84 € ; le déficit d'exploitation reporté étant de 1 590 865,21 €.

En section d'investissement, il propose d'inscrire un montant de dépenses et de recettes équilibré à hauteur de 280 672,27 € et donne lecture des dispositions contenues dans ce projet de budget.

5 – BP 2021 – Budget zone d'activités

Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire en section d'exploitation un montant de dépenses et de recettes équilibrées à 1 723 746,85 €.

En investissement, il propose d'inscrire la somme de 1 129 410,75 €, équilibré en dépenses comme en recettes.

Il donne lecture des opérations inscrites.

6 – BP 2021 – Budget Lotissement

Dans le cadre de ce BP 2021, Monsieur FRANCOIS propose d'inscrire en section de fonctionnement un montant de dépenses de 1 623 151,31 € et un montant de recettes de 2 845 212 €.

En section d'investissement, il propose d'inscrire la somme en dépenses de 564 425 € et en recettes un montant de 4 817 143,05 €.

Seul ce budget n'a pas à être équilibré s'agissant d'un compte de stocks.

7 – BP 2021 – Budget centre aquatique

En section d'exploitation, il est proposé un montant de dépenses et de recettes équilibré à 1 138 852,79 €.

En investissement, il est proposé un montant de dépenses et de recettes équilibré à hauteur de 2 258 747,28 €.

A l'unanimité, le Conseil communautaire par **DELIBERATION 14**, approuve le Budget primitif de la CCNS 2021 contenant les budgets suivants :

Budget principal, budget SPANC, budget atelier relais, budget parc d'activités, budget zone d'activités, budget lotissement, budget centre aquatique.

Monsieur le Président indique que dans le cadre du budget voté ce jour des crédits ont été inscrits en réserve en vue d'une dotation de solidarité complémentaire.

Dès lors, il sera proposé lors d'une prochaine réunion que le conseil communautaire délibère en faveur de cette DCS complémentaire selon les critères suivants :

9 € / habitant pour les communes de 0 à 500 habitants

8 € / habitant pour les communes de 501 à 1000 habitants

6 € / habitant pour les communes comprises entre 1001 et 2000 habitants

5 € / habitants pour les communes de plus de 2001 habitants.

Monsieur le Président indique par ailleurs qu'il proposera lors d'une prochaine réunion de Conseil communautaire que la CCNS valide un dispositif de subventions pour l'acquisition de vélos électriques par les particuliers résidants sur le territoire intercommunal à hauteur de 100 € par vélo neuf acheté auprès d'un vendeur professionnel dans le département de la Somme (1 vélo par foyer).

Monsieur FRANCOIS dresse la liste des dépenses et recettes réalisées par la CCNS entre le 24 mars 2021 et ce jour. Liste se présentant comme suit :

BUDGETS	SECTIONS	Dépenses et recettes
PRINCIPAL	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 1139185 € Recettes 763415 €
SPANC	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 3230 € Recettes 17700 €
ATELIER RELAIS	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 11432 € Recettes 17185 €
PAHVAN	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 25548 € Recettes 0
CENTRE AQUATIQUE	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 161070 € Recettes 237470 €
ZAC 1	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 0 € Recettes 0 €
LOTISSEMENT ZAC 2	<u>Fonctionnement et investissement</u>	Dépenses 25498 € Recettes 1565 €

La situation de trésorerie au 28 avril 2021 est de 10 255 555.00 €.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

A la demande de l'Etat, il est proposé de conclure à l'échelle du Pôle Métropolitain, un Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique ; ce contrat s'inscrivant dans le plan de relance élaboré à l'échelle nationale.

L'objectif de ce contrat est d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique des territoires.

A ce jour, 9 fiches actions pouvant faire partie de ce plan de relance ont été élaborées par la CCNS, à savoir :

- Amélioration du parc de logement, privé et ancien
- Friche MFDS
- Chemins de randonnées
- Lutte contre l'érosion des sols et ruissellement
- Maîtrise de l'énergie
- Mobilité et équipement aquatique intercommunal
- Projets touristiques
- Revitalisation des centres-bourgs
- Vélos électriques

Aussi, Monsieur le Président sollicite l'accord des membres du Conseil communautaire pour conclure le Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique avec les autres EPCI du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, sur la base des thèmes présentés ce jour aux membres du Conseil communautaire.

A l'unanimité par **DELIBERATION 15**, le Conseil communautaire approuve cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

1- Elections régionales et départementales

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que l'ensemble des participants aux bureaux de vote devront être vaccinés ou testés dans le cadre de l'organisation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochains.

Il remercie par ailleurs la commune de FLIXECOURT ayant mis à disposition un centre de vaccination bénéficiant à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

2 – Etude Réseau lecture

Monsieur WALIGORA demande aux élus concernés de bien vouloir répondre au questionnaire qui leur a été transmis sur le fonctionnement du réseau intercommunal des médiathèques.

A ce jour, seules trois communes ont répondu à ce questionnaire dans le cadre de l'enquête diligentée par la CCNS avec le concours financier de la DRAC.

EQUIPEMENT AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil communautaire que 5 000 entrées gratuites seront mises à disposition des communes à l'ouverture de l'équipement aquatique programmée fin juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h15

◆◆◆◆